

204-LOOSFELT-26062019-10435

Sujet: [INTERNET] enquête publique projet éolien "MOULIN A VENT"

De : Marie Loosfelt <marie.loosfelt@gmail.com>

Date : Wed, 26 Jun 2019 10:35:25 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Voici ma contribution à l'enquête publique signifiant mon opposition au projet d'implantation d'éoliens à Villefavard/Dompierre les Eglises (Haute Vienne)

Notre département de la Haute Vienne, nos villages, peinent à trouver leur créneau de développement. Aujourd'hui relativement peu peuplée, ayant perdu une partie de l'activité industrielle et agricole, cette région serait « propice » à l'implantation de parcs éoliens géants, de l'avis de certains maires, politiques et investisseurs.

Or, la vocation de cette région, longtemps « sous développée », est aujourd'hui avant tout **touristique et culturelle ; elle est forte de la beauté et de la « biodiversité » de ses paysages, de ses traditions, de ses événements culturels, et de sa richesse historique architecturale qui font toute son authenticité.**

Le **tourisme vert** est essentiel à la survie de notre département et à la préservation d'une activité économique. Il ne saurait donc constituer une réserve d'énergies renouvelables sous la forme de parcs éoliens géants, dont l'implantation est profondément contradictoire avec cette vocation ; elle grèvera bien au contraire - de fait et pour longtemps - le développement recherché, gâchant pour une bonne partie l'unité et l'authenticité des paysages que recherchent tous ceux qui y séjournent, touristes ou habitants, anciens ou plus récents.

Si le département souhaite investir dans cette implantation de parcs éoliens, il faut qu'il soit conscient que cette « activité » entraînera la déception de nos visiteurs et de ceux qui y vivent, quitte à les décourager de revenir ou d'y rester. Car elle est profondément contradictoire au nouveau sens recherché de la « transition écologique ».

Les études les plus récentes permettent d'émettre les doutes les plus sérieux quant à « l'empreinte écologique » de la construction et de l'installation d'éoliennes géantes, au regard notamment de la question de la biodiversité. Il me semble que le « Bilan écologique » de cette activité (voir ici la thèse de portée mondiale la plus récente sur le sujet : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01306180v1>) serait à même d'apporter un diagnostic catégorique et définitif à ce sujet. Auquel cas, tous les initiateurs de ce programme porteraient d'ores et déjà une très lourde responsabilité vis à vis des générations futures.

Par ailleurs, les sites resteront pollués par les infrastructures de ces éoliennes dont les provisions pour remise en état des sols ne correspondent en rien aux provisions prévues à cet effet. De nombreux exemples aux USA en témoignent. Par ailleurs les éoliennes accroissent la dépendance vis à vis des pays fabricants et donc pèsent sur le déficit commercial qui n'est pas pris en compte dans les calculs de rentabilité (les principaux fabricants sont Goldwind en Chine, Vestas au Danemarck et GE Wind aux Etats Unis. Il n'y a en France aucun fabricant d'éolienne supérieure à 1MW (Source ADEME -https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/filiere_eolienne_francaise_partie1a_etat_lieux_filiere.pdf).

Le fonctionnement irrégulier des éoliennes et l'impossibilité de stockage de l'énergie ainsi produite induit la nécessité de recourir à des générateurs thermiques source importante de pollution comme en Allemagne par exemple. En aucune manière les grandes éoliennes sont une solution « durable » au sens écologique du terme. Par ailleurs l'économie du projet éolien est fictif car le bilan n'est équilibré que par des subventions importantes de l'Etat, une minoration du coût notamment des remises et un prix de rachat fictif.

Conscient des enjeux de la préservation des ressources et de la nécessité de trouver des alternatives à l'énergie fossile, il convient de réfléchir à des propositions de programme d'énergies renouvelables, comme par exemple le financement de panneaux solaires sur des surfaces ne nuisant pas à la biodiversité, l'implantation de petites éoliennes individuelles ou au plus de hameaux ou de quartiers. Leur impact est considérablement moins négatif que celui des éoliennes "centralisées" (économie d'échelle). L'une des solutions passe aussi par la réduction importante de la consommation énergétique.

Avec mes salutations distinguées,

Madame LOOSFELT, habitante récente de la Haute Vienne.